

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/L-Equateur-offre-l-asile-a-Assange>

# L'Equateur offre l'asile à Assange

- Les Cousins - Équateur -

Date de mise en ligne : jeudi 16 août 2012

---

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

---

### **L'Équateur a décidé d'accorder l'asile politique au fondateur de WikiLeaks Julian Assange, réfugié depuis deux mois dans son ambassade à Londres, a annoncé cet après-midi le ministre équatorien des Affaires étrangères Ricardo Patiño.**

Quito « a décidé d'accorder l'asile diplomatique au citoyen (australien) Julian Assange », considérant notamment que ce dernier « n'aurait pas droit à un procès équitable » en cas d'extradition aux Etats-Unis, a annoncé le ministre lors d'un point de presse donné à son ministère.

Selon M. Patiño, l'Équateur a considéré que si M. Assange « était placé en détention préventive en Suède se produirait une chaîne d'événements qui ne pourraient éviter son extradition » dans un pays tiers comme les Etats-Unis. Aux Etats-Unis, M. Assange « pourrait être jugé par des tribunaux spéciaux ou militaires et il n'est pas improbable qu'un traitement cruel et dégradant lui soit réservé et qu'il soit condamné à la peine capitale », a estimé le ministre.

Coup de force ?

Pour rappel, Julian Assange est accusé par la justice suédoise de viol et d'agression sexuelle. Depuis le 19 juin, il est réfugié à l'ambassade d'Équateur à Londres, où il a déposé une demande d'asile politique pour éviter son extradition vers la Suède. Le fondateur de WikiLeaks dit redouter d'être transféré dans un second temps aux Etats-Unis pour y répondre d'espionnage après la divulgation par son site de 250.000 télégrammes diplomatiques américains.

Peu probable que Julian Assange, 41 ans, puisse profiter rapidement de ce droit d'asile obtenu, faute de bon de sortie accordé par Londres. Le gouvernement anglais confirme en effet vouloir extraditer l'homme vers la Suède, comme la décidé sa justice. « Nous sommes déçus » par la décision de Quito, a indiqué le Foreign Office (Affaires étrangères) dans un communiqué. « Mais, conformément à notre législation, M. Assange ayant épuisé toutes ses possibilités d'appel, les autorités britanniques sont dans l'obligation de l'extrader vers la Suède. Nous nous soumettrons à cette obligation. La décision du gouvernement équatorienne ne change rien à cela ».

Les autorités suédoises, de leur côté, ne sont pas plus tendres avec leurs homologues équatoriennes. Elles ont ainsi rejeté « fermement toute accusation » selon laquelle sa justice ne garantit pas les droits de la défense. « Notre système juridique et constitutionnel solide garantit les droits de tout un chacun. Nous rejetons fermement toute accusation qui implique le contraire », a déclaré le ministre suédois des Affaires étrangères Carl Bildt sur son compte Twitter, en réaction à l'octroi de l'asile politique en faveur du fondateur du site internet WikiLeaks.

La suite ? En ce milieu d'après-midi, certaines sources affirment que les autorités anglaises pourraient « révoquer » le statut diplomatique de l'ambassade d'Équateur à Londres. De quoi « autoriser » l'intrusion des forces de l'ordre et permettre l'arrestation d'Assange, préalable à son extradition vers la Suède. Un scénario d'ores et déjà condamné par Quito, qui le juge « indécent pour un état démocratique et civilisé ». « Nous ne sommes pas une colonie de la Grande-Bretagne », a déjà insisté Ricardo Patiño, ministre des Affaires étrangères.

[Le Soir](#) HV avec l'AFP. Belgique,